

Léger rebond des entreprises françaises défaillantes en 2019

En 2019, Coface table sur un rebond du nombre de défaillances en France de 0,8%, après un recul attendu de 3,4% en 2018. La croissance du PIB devrait diminuer à 1,5% en 2019, en raison d'un environnement international dégradé lié principalement à la montée du protectionnisme. De même, l'indice de confiance dans la construction devrait continuer de se détériorer.

Malgré ce retournement, le taux de marge devrait rester stable à un niveau confortable en 2019, permettant aux entreprises d'atténuer les effets du ralentissement du commerce mondial et de réaliser des gains de performance à l'exportation, souligne le groupe Coface dans un communiqué.

Rappelons qu'au troisième trimestre 2018, les entreprises françaises ont connu une hausse du nombre de défaillances de 2,3% sur un an. Sur la même période, la croissance et la consommation ont décéléré. À ce stade, les Très petites entreprises (TPE) réalisant moins de 500.000 euros de chiffre d'affaires ont été remarquablement affectées. En revanche, les hausses les plus rapides ont été enregistrées dans les transports (+19,7%), l'agriculture et la pêche (+15,2%), la construction (+1,9%) et les services aux particuliers (+8,8%).

À noter que quelques secteurs ont pu accroître leurs marges, tout en améliorant leur solde commercial, comme la chimie soutenue notamment par la chute du coût des intrants. La hausse des marges a aussi marqué les secteurs des instruments de précision et l'industrie des boissons alcoolisées. ■

Souhir Benkirane



Selon Coface, le taux de marge des entreprises françaises devrait rester stable en 2019.